



Extrait du Registre des Délibérations

Comité Syndical

Séance du mardi 23 juin 2026

Date de la convocation : mardi 16 juin 2026

Étaient Présents :

Membres titulaires :

Arnaud JACOTTIN; Jean-Claude BOURIAT, Frédéric CLABE; Christophe PANDO; Florian BIENAIME; Frédéric GOMMY; Blandine SOUBEYRAS; Claude-Alexandre JAN; Julien BAYSSAC; Jean-Louis CALDERONI; Raymond CHAGOT; Jean-Michel BALEIX; Jean-Claude SETIER; Karine PERE; Hugues HIERNARD; Daniel LABOURET; Bertrand LOUBET; Jean-Marc DENAX; Véronique DELUZE; Jean-Pierre LACROIX; Cécile FAURE; Ivan LANTA; Franck LAMAS; Emilie ALONSO; Julie DE LALANDE DE VERNON; Stéphane ESTANGUET; Mounir HAJBI; Nathalie TORREJON; Virginie LEENKNEGT; Michel RIETSCH; Patricia WOLFS; Eric SAUBATTE;

Membres suppléants :

Guénaëlle HAURET suppléée par Véronique PEDEBOY, Christophe DESPAGNET suppléé par Cécile LANGINIER; Nathalie CABANNES suppléée par Sylviane MAZEAS DOLOREA; Jérôme MARBOT suppléé par Naïma BAAZIZI;

Étaient représentés :

Nicolas PATRIARCHE donne pouvoir à Eric SAUBATTE, Francis CHAPOTHIN donne pouvoir à Frédéric CLABE; Francis PEES donne pouvoir à Jean-Claude BOURIAT;

Étaient excusés :

Eric FRASCA; Joël SEGOT; Michel BERNOS; Bruno ZIEME; Stéphanie MAZA; Emmanuelle CAMELOT; Mehdi JABRANE; Marianne LAJARIGE; Tuncay CILGI;

Étaient absents :

Didier LARRIEU; Eric CASTET;

Secrétaire de séance : Julie DE LALANDE DE VERNON

10 – Convention de prêt à usage gratuit parcelle BE110-33 bis Avenue Larribau à Pau

Rapporteur : Monsieur Christophe PANDO

Mesdames, Messieurs,

Le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités, créé par arrêté préfectoral en date du 2 avril 2010, est l'autorité organisatrice de la mobilité sur son territoire. En cette qualité, il a compétence pour porter et financer tous les projets directement attachés au fonctionnement du réseau de transports en commun.

Dans le cadre de la transition énergétique de la flotte de bus thermiques vers des bus électriques, le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités va engager des travaux d'aménagements et d'installation de bornes de recharge au Centre d'Exploitation des Transports Urbains – 51 avenue Larribau à PAU.

Ces travaux situés sur le stationnement actuel des bus, vont nécessiter le repositionnement du stationnement de certains bus pour la durée des travaux. A cet effet, des échanges entre le Syndicat des Mobilités et l'Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales des Pyrénées-Atlantiques (ADAPEI 64), propriétaire du terrain, ont été engagés sur la base d'un prêt à usage gratuit.

Le terrain convient pleinement de par sa situation géographique et sa configuration. Il est situé 33 bis avenue Larribau à Pau soit à 600 mètres du centre d'exploitation des transports urbains STAP / IDELIS.

Cette convention détaille les modalités du prêt. Le projet est joint en annexe.

Le présent prêt est fait pour une durée de 5 mois à compter du 1er juillet 2026.

Après avis de la Commission Mixte du 12 juin 2026 et du Bureau du 12 juin 2026, il appartient au Comité Syndical de bien vouloir :

- 1 – Approuver la convention de prêt à usage gratuit de la parcelle BE 0110.**
- 2 – Autoriser le Président à la signer et à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

**Conclusions adoptées
A l'unanimité**

**Suivent les signatures,
Pour extrait conforme,**

Le Président



Arnould JACOTTIN